

LYON, le 31 Décembre 1849.

J'avais été en  
bonnes relations avec  
M<sup>r</sup> Etienne Gautier père  
pendant les années où  
j'étais qui se servait de  
de 1831. E.G.

M

J'ai l'honneur de vous informer que je me retire des affaires, ainsi que mes Fils, mes Associés. Mes Maisons de commerce de Lyon et de Marseille n'existeront plus que pour leur liquidation.

Mon Neveu **Michel GAUTIER**, mon Collaborateur et Associé depuis 23 ans, s'établit au Havre sous ma commandite; sa Circulaire est ci-jointe. Je sollicite pour lui votre bienveillante confiance; il a tout pour la justifier.

Ce n'est pas sans regret que je cesse mes rapports avec mes anciens et intimes Correspondants. Je les remercie, en leur faisant mes adieux, des témoignages de confiance et d'amitié qu'ils n'ont cessé de me donner; j'en conserverai, dans ma retraite, un précieux souvenir.

Agréez mes sentiments distingués et affectueux.



**Etienne GAUTIER.**

1807, 10 21 Decembre 1807

*Handwritten notes in French, including the name 'M. de la Harpe' and other illegible cursive text.*

*Faint, mostly illegible printed text, likely bleed-through from the reverse side of the page.*



*Faint printed text at the bottom of the page, possibly a signature or title.*

LE HAVRE, 1<sup>er</sup> Janvier 1880.

**M**

J'ai l'honneur de vous annoncer, en me référant à la Circulaire d'autre part, que, sous la commandite de M. ETIENNE GAUTIER, je viens de former ici une Maison de commission, sous la raison : **GAUTIER et C<sup>ie</sup>**.

Le **Capital social** est de **douze cent mille francs**, dont 500,000 fr. provenant de la commandite.

Une carrière déjà longue et éprouvée, un nom commercial à conserver, sont mes titres à votre confiance.

Agréez, je vous prie, l'assurance de ma considération distinguée.



**Michel GAUTIER.**

LE HAVRE, le Janvier 1850

M

Le capital social de la Banque est mille francs, dont 300,000 fr. payés de la  
commandite  
l'ont été jusqu'à présent, au nom de la Banque, et sont restés dans votre confiance.  
M. FRAZAS GUILLET, le vice-président de la Banque, sous la raison : GUILLET et C<sup>ie</sup>.  
L'Assemblée générale de la Banque s'est tenue le 15 Janvier 1850, sous la présidence de



Michel GUILLET

1850 - V. 1/100

edit

7/10

Paris le 10/10/50

Messieurs & Compagnie  
obligation de 100 fr.